

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 83 (1932)
Heft: 1

Artikel: La Grande Chartreuse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784743>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

qui fut chargé de le rédiger. M. Flury mit dans ce travail tout son cœur, son optimisme et sa science. Ainsi est né, en 1914, ce beau livre : « La Suisse forestière », dont la Société qui l'a édité peut être fière à juste titre. On sait, au reste, que cette remarquable publication a eu un vif succès dont la cause forestière, dans notre pays, a grandement bénéficié.

Les mérites de M. Flury lui ont valu, entre autres, les distinctions suivantes : il est membre d'honneur de la Société forestière suisse et l'Ecole polytechnique fédérale lui a donné le bonnet de docteur honoraire.

Un amour intense de la forêt et de sa profession, un robuste optimisme — quand bien même les épreuves ne lui furent pas épargnées — une admirable jeunesse de cœur, le tout allié à une réelle modestie, voilà qui nous semble caractériser surtout ce forestier de race, auquel ses nombreux amis et collègues souhaitent cordialement de conserver longtemps encore cette belle jeunesse qui sait résister aux ans, et qui fait leur admiration.

Puissent beaucoup de ses cadets, dans le corps forestier suisse, s'inspirer de l'exemple encourageant donné par une vie si utilement remplie.

H. Badoux.

La Grande Chartreuse.

Lorsqu'on va de la Savoie à Grenoble par la vallée de Grésivaudan, on longe, sur la rive droite de l'Isère, un massif montagneux qui domine à pic la vallée de ses 1200 à 1800 mètres.

C'est le massif de la *Grande Chartreuse*, avec les sommets de Chamechaude (2087 m), de la Dent de Crolles (2066 m) et du Grand Som (2033 m).

C'est là, presque au centre du massif, à 977 m d'altitude et dominé par la falaise haute de 1000 m du Grand Som, que se trouve situé le couvent.

Historique. Fondé en 1084 par *Saint Bruno*, le monastère reçut en partage, dès le début, les droits que de généreux donateurs (l'évêque de Grenoble en particulier) possédaient dans cette contrée appelée alors : Caturissium, Chartrousse, d'où le nom de Chartreuse. — Au cours des siècles, le domaine prit toujours

plus d'extension, si bien qu'à la fin du XVIII^{me} siècle les propriétés du couvent s'étendaient sur plus de 12.000 ha.

Le développement des ordres religieux, dans le moyen âge, est un des phénomènes les plus curieux de l'histoire. C'est au 12^{me} siècle que se place l'apogée de l'influence de l'Eglise. Les legs au clergé étaient devenus d'un usage si général que celui-ci finit, assure-t-on, par considérer qu'il était du devoir strict des personnes riches de laisser une partie de leurs biens à l'Eglise. On aurait refusé la sépulture religieuse à ceux dont le testament ne renfermait aucune libéralité de ce genre. On sait, du reste, que la plupart des testaments étaient reçus par les clercs et il était rigoureusement interdit aux notaires, sous peine d'excommunication pour eux et pour le testateur, de recevoir un testament en dehors de la présence d'un prêtre.

Dans un ordre d'idées analogue, on vit souvent le clergé imposer une donation à l'Eglise à ceux qui venaient solliciter l'absolution. De pareils procédés n'étaient pas faits pour provoquer au respect des richesses amassées par les moines et les évêques.

Une réaction s'ensuivit.

Les rois profitèrent du « droit de régale » pour attirer à eux les richesses du clergé. Par ce droit, lorsqu'un évêché était vacant, ses revenus, considérés comme biens sans maître, revenaient de plein droit au souverain. Puis ce fut l'« aide ecclésiastique », dont plusieurs monarques usèrent et abusèrent sans ménagement. Il ne paraissait pas juste, alors que les nobles et le peuple payaient leur impôt du sang dans la lutte contre l'infidèle et l'étranger, que les clercs ne contribuassent, comme tout le monde, à la défense du royaume. De là la perception d'un impôt, ascendant à 10 et parfois 20 % des revenus de l'Eglise. Nous mentionnerons aussi, en passant, les spoliations de toutes sortes dont le clergé fut victime; spoliations résultant d'actes abusifs de violence ou d'extorsion, ou encore de véritables brigandages.

Tous ces procédés, légaux ou autres, ralentirent dans une certaine mesure l'enrichissement du clergé, mais sans jamais l'arrêter. Il ne paraît pas téméraire d'estimer, qu'au cours du 14^{me} siècle, par exemple, le clergé possédait la moitié au moins des forêts du royaume.

Le Couvent. Composé au début de cabanes en bois, le monastère s'agrandit rapidement, mais fut détruit par une avalanche en 1132. Rebâti par la suite, il fut incendié sept fois, de 1320 à 1676. Les bâtiments actuels datent du XVII^{me} siècle (1676—1688).

Entouré complètement de murs, le monastère occupe une surface de 5 ha, dont 4 ha en toits, répartis sur plusieurs corps de bâtiments.

On accédait au couvent par deux chemins malaisés, enjambant l'un et l'autre un col à 1400 m d'altitude. On montre encore



Le couvent de la Grande Chartreuse, près de Grenoble. Vue générale.

le pont sur lequel on passait la rivière, dit « pont des Allemands », parce que le duc d'Autriche et les grands prélats d'Allemagne avaient donné ensemble 83 florins pour sa construction. Lors de la réunion du chapitre général, les prieurs d'Allemagne étaient l'objet de marques spéciales de distinction. On allait à leur rencontre jusqu'au bout du pont qui portait leur nom et ils occupaient les premières places à l'église, ainsi que dans toutes les réunions. Saint Bruno, fondateur de l'ordre, était lui-même originaire de Cologne.

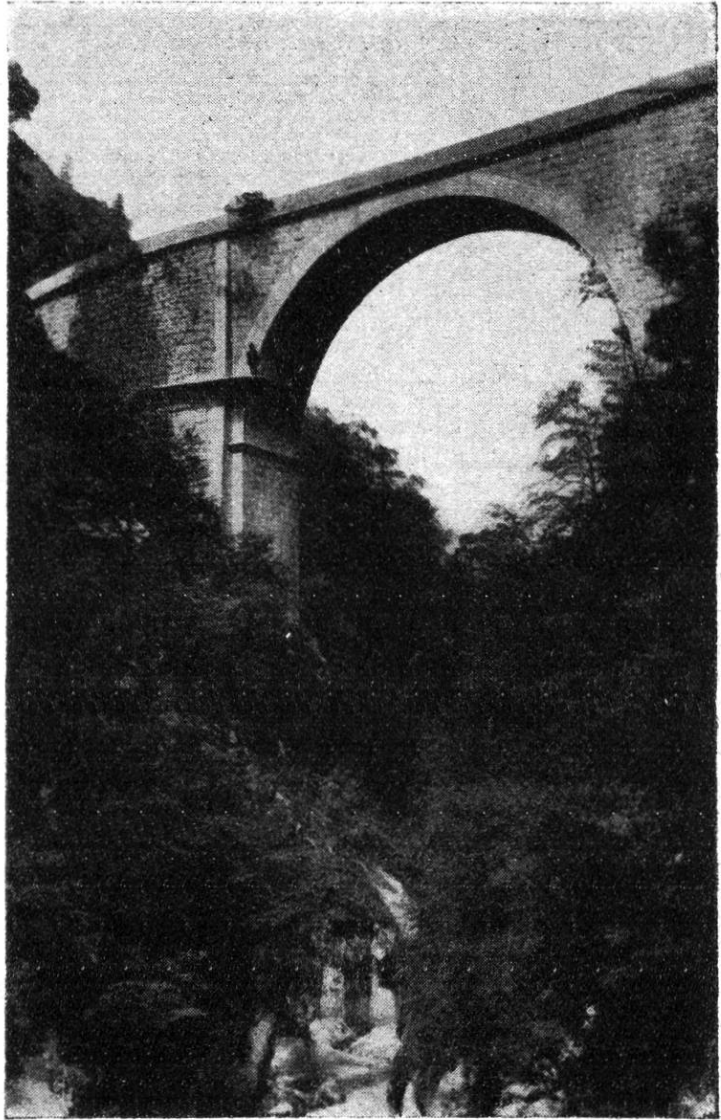
Amis de la nature et du silence, dédaigneux de la richesse et du pouvoir, les Chartreux ne furent jamais ni très nombreux ni très riches. Soumis à une règle très sévère, ils recevaient leurs

aliments, exclusivement maigres, dans leur cellule, par un guichet et ils ne sortaient que pour aller aux offices (5,45 h. prime messe conventuelle; 14,30 h. vêpres; 23,30 h. matines jusqu'à 2 h.). — Les Chartreux ont toujours été, non seulement des religieux sans défaillance, mais aussi des forestiers dont la réputation était déjà consacrée à la fin du moyen âge. A plusieurs reprises, ils furent dispensés du contrôle auquel étaient soumis les autres religieux dans la gestion de leurs bois. C'est, croit-on, dans les forêts des Chartreux, dans l'Ain notamment, que furent pratiquées, pour la première fois, des éclaircies systématiques des peuplements forestiers.

Au temps de leur plus grande expansion, les Chartreux comptèrent 172 maisons, dont 75 en France. Durant le XVIII^{me} siècle, 38 chartreuses qui ne se recrutaient plus furent supprimées et il n'en subsistait plus qu'un petit nombre en France lorsque survint la Révolution.

A la Révolution, les Chartreux furent dispersés; leurs forêts devinrent propriété de l'Etat et les richesses du couvent furent transportées au musée de Grenoble, ou vendues au profit de l'Etat.

En 1816, ils rentrèrent en possession du monastère, mais comme locataires et ils durent payer à l'Etat une redevance annuelle de 500 fr. L'entretien des bâtiments restait à leur charge; l'Etat leur accordait 432 stères et le bois nécessaire aux réparations.



Pont St-Bruno, sur le Guiers mort.

(Établi d'après les plans de l'agent forestier E. Viaud.)

La forêt était limitée par des marques ou figures gravées dans le rocher, ou par des oratoires en pierre, de 1,50 à 2 m de haut. Les marques les plus fréquentes représentaient les armes des Chartreux : un globe surmonté d'une croix.

Pendant la Révolution, de nombreuses usurpations furent commises et, si une partie des surfaces usurpées furent rendues à l'Etat, près de 4000 ha restèrent entre les mains des communes et des propriétaires bordiers.

La forêt. Aujourd'hui, la forêt domaniale de la Grande Chartreuse a une contenance totale de 8313 ha. La surface boisée n'est que de 5572 ha. Le solde est composé de 2022 ha de prairies et pâturages; 785 ha de rochers, éboulis, cours d'eau; 34 ha, enfin, de routes, bâtiments, pépinières, viviers, etc.

La forêt s'étend de 420 à 1940 m d'altitude.

Le climat de la Chartreuse ressemble fort à celui du Jura. Alors que les précipitations sont à Grenoble de 800 mm par an, elles atteignent, dans le massif de la Chartreuse, 1200 à 1800 mm. Et tandis que Grenoble est presque exempt de neige, les différents cols du massif (le col de la Porte en particulier : 1354 m) sont des centres de sport d'hiver.

L'inclinaison générale du massif va de l'est à l'ouest. — Deux cours d'eau le découpent profondément : le Guiers Mort et le Guiers Vif.

Sa géologie est compliquée.

Séparée de la chaîne cristalline, par la riche vallée du Grésivaudan, le massif de la Grande Chartreuse est constitué pour la plus grande partie par les roches du crétacé inférieur. Il est coupé par quatre failles principales, situées au voisinage des lignes de faite. Au pied des escarpements de la première chaîne, on trouve d'abord les grès tendres de la mollasse miocène que recouvrent, dans la vallée, les alluvions modernes et les dépôts glaciaires. Au-dessus de la mollasse apparaissent successivement les différentes couches du jurassique et du crétacé. Les marnes et les calcaires de l'hauterivien et de l'urgonien couronnent les sommets des différentes chaînes. L'ensemble des assises du néocomien ne présente pas moins de 500 m d'épaisseur. L'étage urgonien atteint sensiblement la même puissance dans la falaise qui domine le couvent.

Pour remédier à la difficulté d'accès au monastère, les Chartreux établirent, au début du XVI^{me} siècle, une route dont le tracé a été repris en grande partie lors de la construction de la route actuelle. Cette dernière, datant du milieu du siècle passé, est très pittoresque. Elle passe, en encorbellements et en tunnels, le long des rives rocheuses et abruptes du Guiers Mort. Elle enjambe la rivière au pont St-Bruno, construit en 1854 d'après les plans d'un agent forestier, *Eugène Viaud*, devenu bénédictin. Très hardi pour l'époque, ce pont en maçonnerie est jeté avec une portée longue de 20 m, à 42 m au-dessus de la rivière.

C'est par cette route que l'on accède aujourd'hui au couvent. Mais les exigences du tourisme ont crû dans de telles proportions qu'elles mettent l'administration forestière dans l'obligation d'élargir la chaussée, sur la plus grande partie de son parcours. C'est là une très grosse charge. Avec les frais résultant du maintien en bon état du réseau routier, frais entièrement à la charge de l'administration, il s'agit d'un réel sacrifice de la part du service des eaux et forêts, sacrifice auquel il consent volontiers puisqu'ainsi faisant, il facilite l'accès d'une des régions les plus pittoresques et les plus universellement connues de France.

Grâce à leur situation et à leur accès difficile, les forêts de la Grande Chartreuse n'eurent pas à souffrir de déprédations. Si, lors de la Révolution française, l'Etat eut à lutter contre les prétentions des riverains pour la libre disposition de la forêt, celle-ci n'en souffrit guère que dans son étendue. Près de 4000 ha furent cédés aux propriétaires bordiers, contre les droits qu'ils tenaient du dauphin et des Chartreux.

L'aspect général de la forêt est celui d'une futaie au caractère jardinatoire, dont les peuplements sont constitués par le sapin (40 %), l'épicéa (30 %) et le hêtre (30 %). Très richement représenté dans les parties basses de la forêt, où il est mélangé au sapin, le hêtre cède peu à peu la place aux résineux. Au-dessus de 1000 m, l'épicéa est nettement dominant. Quelques autres feuillus se trouvent en mélange, en particulier l'érable, dont on peut admirer de remarquables exemplaires.

Jusqu'en 1834, les exploitations ne furent soumises à aucune règle et varièrent de la coupe rase à la coupe ayant le caractère du jardinage. — Les parcelles traitées à blanc étoc se

couvrirent de feuillus, dont la croissance, dans la jeunesse, est nettement plus rapide que celle des résineux. En 1834, pour se rendre maître des feuillus, on les exploita d'une façon radicale et l'on soumit la forêt à la méthode du réensemencement naturel et des éclaircies (traitement en futaie régulière). Praticqué sans vue d'ensemble et sujet à plusieurs variations successives, ce mode de faire engendra un grand désordre. (*A suivre.*)

Rapport sur le Congrès du bois et de la sylviculture.

Du 30 juin au 5 juillet 1931, a eu lieu à Paris un congrès du bois et de la sylviculture, en relation avec l'exposition coloniale internationale. Ce congrès a tenu ses assises dans l'enceinte même de l'exposition et a réuni environ 250 participants. La majeure partie d'entr'eux était des commerçants (marchands de bois, courtiers) et des industriels de l'Europe centrale et occidentale; venaient ensuite les officiers de l'administration française des eaux et forêts qui étaient assez nombreux. Les forestiers étrangers, en revanche, pouvaient se compter sur les doigts. Les forestiers suisses notamment étaient au nombre de cinq seulement, ce qui est regrettable, car ces manifestations sont toujours une occasion propice de prendre contact avec des collègues d'autres pays et de se rendre compte des efforts tentés au delà de nos frontières, pour augmenter et améliorer le rendement des forêts. Le Conseil fédéral s'était fait représenter par M. *Gonet*, directeur de « l'Association d'économie forestière vaudoise », et par le soussigné.

Le congrès comprenait quatre groupes, divisés chacun en un nombre variable de sections (de 4 à 6). Le premier groupe devait s'occuper des bois tropicaux et subtropicaux et ne présentait pas d'intérêt pour les participants suisses; nous n'en parlerons donc pas. Le deuxième groupe avait comme objet d'étude la sylviculture, la technique forestière et la pathologie forestière; le troisième groupe avait à son programme le commerce et l'industrie du bois, ainsi que les relations internationales, le quatrième enfin était celui de l'enseignement technique.

Il avait été déposé 152 rapports, qui furent imprimés et distribués le premier jour du congrès. Un petit nombre d'entr'eux ont été lus dans les séances des sections. Par-ci, par-là, une discussion s'est élevée mais, en général, les vœux très nombreux qui furent exprimés ont été admis sans qu'il y ait eu intervention de la part des auditeurs.

Pensant qu'il pourrait être intéressant de donner ici la quintessence des rapports attribués aux groupes II, III et IV, nous allons analyser rapidement quelques-uns des nombreux fascicules remis aux congressistes.